

# un impact positif sur votre déclaration d'impôts

- Durant toute la durée du contrat (durée minimale : 10 ans), vous pouvez déduire le montant de vos primes d'assurances prévoyance-vieillesse de votre base imposable annuelle (art. 111bis L.I.R.).

**Montant annuel Maximum déductible**

**3200€**

indépendamment de l'âge

- Si les époux imposables collectivement souscrivent chacun un contrat de prévoyance-vieillesse, le montant déductible est calculé individuellement pour chaque époux.
- Au terme du contrat, au Luxembourg, le remboursement en capital est imposable à la moitié du taux global et la rente viagère est exempte de 50% d'impôt.

À noter que les primes versées dans le cadre de la garantie complémentaire contre le risque d'invalidité sont déductibles suivant l'article 111 L.I.R..

**Possibilité de récupérer en une fois**

**100% du capital épargné**

**(+352) 44 24 24 - 1**

**www.axa.lu**

 [facebook.com/axa.lu](https://facebook.com/axa.lu)

 [twitter.com/AXALuxembourg](https://twitter.com/AXALuxembourg)

AXA Assurances Vie Luxembourg, S.A.  
1, place de l'Etoile L-1479 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 53467

d'Assurance / **nei erfannen**



**épargne retraite**

## je sécurise au mieux ma retraite

Document publicitaire non contractuel et non engageant. Information donnée à titre purement indicatif.

Ref. : Alizea - W.01.2017 - Ed.01.2017 - 1017 FR - 2000 - 42653



**Avantage fiscal**

**Alizea**

la solution retraite  
pour se constituer  
un capital en toute sécurité

d'Assurance / **nei erfannen**



# “je souhaite une retraite riche et active”



## Alizea, préparez votre pension en toute sécurité

**Vous souhaitez garder le même niveau de vie à partir de 60 ans ? Préparer l'avenir dès maintenant !**

Profitez d'un taux garanti pendant toute la durée de votre contrat. Alizea est une solution fiscalement intéressante qui vous permet de disposer de votre épargne à partir de 60 ans et au plus tard à 75 ans.

## choisissez la solution idéale pour votre pension !

AXA vous propose une solution d'épargne-retraite à rendement garanti.

### Les PLUS d'Alizea

- avantage fiscal important.
- solution sans risque : taux d'intérêt garanti sur chaque prime nette de frais, majoré des participations aux bénéfices.
- choix du mode de règlement de votre épargne au terme du contrat.
- libre désignation des bénéficiaires en cas de décès.

Pour plus d'infos, consultez la Fiche info financière sur [www.axa.lu](http://www.axa.lu) ou contactez votre agent AXA ou courtier.

## vos garanties principales

### Constitution d'un capital pension garanti en cas de vie

Libération de l'épargne à partir de 60 ans. Au terme du contrat, vous choisissez entre :

- le versement de votre capital en une seule fois,
- la conversion de votre capital en rente mensuelle,
- une combinaison des deux.

### Versement d'un capital garanti en cas de décès prématuré

Remboursement de la réserve mathématique<sup>1</sup> majorée des participations aux bénéfices en cas de décès.

## vos garanties optionnelles

### Garanties complémentaires contre le risque d'invalidité en cas d'accident ou de maladie

- En cas d'invalidité partielle ou totale et permanente suite à un accident ou une maladie, la Compagnie paie les primes relatives à toutes les garanties souscrites (taxes et frais compris) proportionnellement au degré d'invalidité (ACCRI-primes). Garantie limitée à l'âge de 65 ans.

### Options

- Réversibilité de la rente viagère sur la tête du conjoint survivant.
- Fractionnement des primes (semestriel, trimestriel ou mensuel).

<sup>1</sup> Primes capitalisées au taux d'intérêt garanti en vigueur à la souscription, diminuées des frais de chargement.